

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 333/2022

A l'Atelier de Confection Kongo Design

Après avoir reçu le contrat du marché n° 041 CGPMP-MSP/COVID/FT/2020, conclu avec le Ministère de la Santé Publique, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent quatre-vingt mille (USD 380 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 2 660 (dollars américains deux mille six cent soixante).

Fait à Kinshasa, le 15/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i